



AVIS PUBLIC

DÉPOT DU RÔLE DE PERCEPTION FONCIER 2018

AVIS PUBLIC est donné par la présente, aux contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, à l'effet que le rôle de perception foncier pour l'année 2018 est complété et déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier, au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin.

L'envoi des comptes de taxe foncière a été effectué le ou vers le 12 janvier 2018 et ces comptes sont payables comme le stipule la loi, c'est-à-dire trente (30) jours après la date d'envoi, soit le 12 février 2018.

Les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 2 février 2018 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Le rôle de perception foncier est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Lac-Etchemin, ce 12^e jour de janvier 2018.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA